

DROIT ET GESTION DES RISQUES ÉMERGENTS

MENTION **DROIT DES AFFAIRES**

■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

En réponse aux demandes récurrentes des professionnels, confrontés à l'émergence de nouveaux risques, ce diplôme forme des **professionnels du droit capables d'appréhender les risques émergents de façon globale**.

Aujourd'hui, tous les acteurs économiques se trouvent confrontés à des risques qui se caractérisent par une forte incertitude liée à leur aspect novateur, aux mutations scientifiques, technologiques ou encore sociopolitiques. On retrouve notamment les risques cyber, ceux liés à l'utilisation de l'IA ou encore aux risques environnementaux ou sociétaux.

Des transformations dans les process des entreprises et organisations sont alors nécessaires.

De l'analyse des risques à la mise en place de mesures de prévention, en passant par la gestion de la crise et du sinistre, le Master 2 « Droit et Gestion des Risques Émergents », en présentiel et en FI ou FC en M1, à distance et en alternance ou FC en M2, envisage tous les aspects de ces risques grâce à des enseignements menés en étroite **collaboration entre des universitaires et des professionnels reconnus**.

■ COMPÉTENCES VISÉES

- ☑ Former des spécialistes de haut niveau ayant une connaissance approfondie des risques émergents à tous les stades ;
- ☑ Développer une approche concrète de la gestion des risques de l'entreprise ou de l'organisation, en sachant

analyser les risques, mettre en place des process de prévention et souscrire des garanties d'assurance susceptibles de prendre en charge les risques résiduels ;

- ☑ Le cas échéant, savoir gérer une crise et les sinistres.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour l'entrée en Master en 1, tout étudiant titulaire d'un **Diplôme National de Licence (DNL) ou équivalent**, résidant en France ou dans un pays de l'espace économique européen, effectuant une candidature dans un Diplôme National de Master (DNM), hors parcours en formation continue et masters internationaux, doit déposer sa candidature et les documents spécifiques demandés sur la plateforme monmaster.gouv.fr, entre **le 25 février et le 24 mars 2025**.

Les candidatures pour les parcours sous statut étudiant seront examinées par les responsables pédagogiques, qui sélectionneront les candidats admis et les informeront via la plateforme monmaster.gouv.fr à **partir du 2 juin 2025**.

Pour les étudiants souhaitant intégrer directement le Master 2 (à distance) en alternance ou FC après un Master 1 (en réorientation), ou après un premier Master 2 (en surdiplôme), les candidatures doivent être déposées sur la plateforme e-candidat entre le **17 février et le 21 mars 2025** :

<https://ecandidat.univ-lyon3.fr/#/accueilView>

Lorsque le candidat aura accepté définitivement une proposition d'admission dans un DNM, il procédera au plus tôt à son inscription au sein de l'établissement d'accueil.

NB : Pour les étudiants ne disposant pas de DNL ou équivalent, les candidatures se feront via le portail de candidature e-candidat de l'établissement.

■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le Master DGRE constitue une voie privilégiée pour travailler dans les services des entreprises d'assurance **en charge de gérer ces nouveaux risques**, mais également dans les **services juridiques de grandes entreprises confrontées quotidiennement** à de tels risques. Cependant, toutes les entreprises peuvent être concernées. Dans les PME/PMI et ETI, le diplômé pourra, grâce à la culture juridique acquise durant ses quatre années de droit (mention Droit des affaires), aider au quotidien le chef d'entreprise dans ses différentes missions.

TYPES D'EMPLOI

- ☑ Avocat
- ☑ Juriste d'entreprise
- ☑ Responsable juridique risques et assurances
- ☑ Risk manager
- ☑ Souscripteur et gestionnaire grands risques

■ RYTHME DE LA FORMATION

Le Master est accessible :

- ☑ la première année en formation initiale et en présentiel
- ☑ la deuxième année à distance et
 - soit en alternance : en entreprise du lundi au mercredi inclus, et les jeudis et vendredis en cours à distance ;
 - soit en formation continue.

■ MODALITÉS PARTICULIÈRES

Alors que le Master 1 est en présentiel, le Master 2 est 100% à distance.

Les atouts du Master 2 à distance :

- ☑ pouvoir intégrer des enseignants universitaires et professionnels de grande compétence dont l'agenda contraint ne leur permet pas forcément de se déplacer pour dispenser des cours ;
- ☑ pouvoir intégrer des étudiants de toute la France, et qui ne sont pas limités par une zone géographique pour choisir leur entreprise ;
- ☑ pouvoir intégrer des salariés en formation continue de toute la France, sans besoin de se déplacer chaque semaine.

Toutefois, **100% à distance ne signifie pas que les apprenants sont seuls !** En effet, la classe est, certes, virtuelle mais il s'agit d'une véritable promotion où des liens se tissent entre les apprenants, les intervenants et les professionnels, notamment grâce :

- ☑ aux réunions de suivi mensuelles par groupe ;
- ☑ aux projets proposés par l'Association des étudiants du Master 2 : les Alumni du M2 DGRE ;
- ☑ aux deux à trois manifestations en présentiel durant l'année universitaire.

■ COÛT DE LA FORMATION

Master 1 :

- ☑ Tarif formation initiale (250 euros + 103 euros CVEC)
- ☑ Tarif formation continue : nous consulter
fc.droit@univ-lyon3.fr - 04 78 78 74 86

Master 2 :

- ☑ **Alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation** : selon tarif horaire des OPCO¹ (pas de reste à charge pour l'entreprise).
- ☑ **Salariés en formation continue** : 4800 euros + droits nationaux (250 euros au titre de l'année universitaire 2024-2025)

¹OPérateur de COmpétences

SEMESTRE 1

	ECTS
UE1 - CM obligatoires	18
Droit comptable	
Concurrence	
Fiscalité des entreprises	
Sûretés	
Environnement des risques émergents	
UE2 - Cours magistraux spécialisés	7
Droit financier approfondi	
Droit des assurances	
UE Maîtrise langue étrangère	2
Anglais	
UE libre	3
Droit international privé	

SEMESTRE 2

	ECTS
UE1 - CM obligatoires	16
Fiscalité de l'entreprise	
Droit des entreprises en difficulté	
Financement des entreprises	
Droit du numérique	
UE2 - Cours magistraux spécialisés	5
Contrats d'affaire	
Propriété intellectuelle	
UE3 - TD	4
Environnement des risques émergents	
UE Maîtrise langue étrangère	2
Anglais	
UE libre	3
Droit patrimonial de l'entrepreneur	

SEMESTRE 3

	ECTS
UE Principes fondamentaux	14
Responsabilité civile approfondie	
Droit des assurances appliqué	
Anglais des affaires	
UE de spécialité : Droit et risques technologiques	12
Cyber/Data/Intelligence artificielle, Compliance	
Conformité, couverture des risques	
UE de spécialité : Droit et risques sociétaux	4
Risques pandémiques	
Terrorisme et Guerre	
Risque financiers	
Risques liés à l'énergie	

SEMESTRE 4

	ECTS
UE Principes fondamentaux	7
Responsabilité civile approfondie	
Droit des assurances appliqué	
UE de spécialité : Droit et risques liés à la nature	7
Droit et gestion des risques environnementaux	
Droit et gestion des risques climatiques (dérèglement) et systémiques	
UE de spécialité : Modèles et techniques de gestion des risques	7
Économie des risques	
Risk management	
Auto-assurance et Captives d'assurance	
Réassurance	
Assurance paramétrique	
Ingénierie des risques	
UE de spécialité : Construire son projet professionnel	9
Mémoire professionnel	
Exercices à visée professionnelle (gestion de crise)	
Mise en situation professionnelle (études de cas)	
Conférences d'actualité et de présentation du secteur professionnel	
Insertion professionnelle (savoir-être/communication/coaching)	

UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Substituable à l'UE libre, selon les dispositions prévues par le responsable pédagogique.

■ CONTACTS

MASTER 1 :

📍 Campus des Quais | Lyon 7^e

Secrétariat des Masters

✉ scol-master-droit@univ-lyon3.fr

☎ **04 78 78 73 00**

MASTER 2 :

Faculté de droit virtuelle

📍 Campus des Quais | Lyon 7^e

Etienne SANOGO

✉ kouldoro-etienne.sonogo@univ-lyon3.fr

☎ **04 78 78 72 57**

RESPONSABLES

Sabine ABRAVANEL-JOLLY

✉ sabine.jolly@univ-lyon3.fr

Axelle ASTEGIANO-LA-RIZZA

✉ axelle.astegiano-la-rizza@univ-lyon3.fr

DES QUESTIONS SUR VOTRE ORIENTATION, VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) vous accompagne tout au long de votre cursus sur :

- vos choix d'orientation et de formation - Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation
→ cido@univ-lyon3.fr
- votre insertion professionnelle - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle → baip@univ-lyon3.fr

Retrouvez également l'information sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sur les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP/DIDAP).

ADRESSE POSTALE

1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69 372 LYON CEDEX 08



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Quais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR